

sion des industries navales, où sévit une crise très profonde, n'est pas tentée ; ce qui provoque le chômage partiel de dizaines de milliers de travailleurs de l'Ouest. Concentration signifie également concentration géographique au profit des régions déjà puissamment industrialisées. *La croissance économique de la France ne se fait pas harmonieusement, elle s'effectue dans un climat de désharmonie accentuée qui ne peut pas ne pas créer de difficultés aux monopoles et surtout au pouvoir politique qui exprime leurs intérêts.*

Malgré un courant réformiste dans la classe ouvrière auquel la politique des directions ouvrières n'est pas étrangère, toutes les tentatives du régime pour inaugurer une grande ère de collaboration de classe ont lamentablement échoué. L'U.N.R. n'a pu, comme elle se le proposait, créer un réseau de syndicats maison. L'association Capital-Travail nouvelle formule telle qu'elle résulte des ordonnances gaulistes n'a eu jusqu'ici pratiquement aucun effet.

Le gouvernement est malgré tout obligé à une certaine prudence envers les classes moyennes, bien que plusieurs déclarations mettent à nu les intentions de la grande bourgeoisie comme celle du rapport officiel du Comité des experts (budget 1959) : « [Il faut] remettre en ordre les structures économiques rationnelles et ne permettant pas la survie des entreprises désuètes et marginales. » Toujours dans le même sens, on pourrait citer aussi certaines déclarations du grand patronat commercial selon lequel il est nécessaire de supprimer annuellement 30.000 points de vente. En réalité, malgré ces déclarations quelque peu bravaches, le gouvernement n'avance qu'avec lenteur. Beaucoup plus lentement dans la voie de la concentration commerciale que dans celle de la concentration agricole. Les statistiques vont nous en fournir l'explication.

En 1947, 71,7 % des exploitations (celles dont le revenu cadastral était inférieur à 500 fr.) représentaient 28% du revenu cadastral total, à peine plus que les 3,5 % des exploitations qui ont un revenu cadastral supérieur à 2.000 francs. 24 % des exploitations dont le revenu dépasse 750.000 francs, soit environ 625.000 exploitations, fournissaient à la même date date environ 60 à 70 % du produit brut total de l'agriculture (d'après Bergmann dans la revue « Economie rurale »). « A quoi on peut ajouter que 8 % des exploitations (de plus de 1.500.000 francs de revenu brut) apportent à elles seules 34,8% du produit brut global ; à l'opposé, 56 % des exploitations (moins de 450.000 francs par exploitation) n'apportaient que 18,6 % du même produit ». (« Economie et Politique », n° 64.)

Ce qui signifie, en bref, que la part des livraisons des grosses entreprises est beaucoup plus importante que celle des petites et même des moyennes exploitations. Au contraire, si la concentration par accroissement de la part des grandes entreprises commerciales dans la distribution n'a cessé d'augmenter, l'importance des petits boutiquiers dans l'ensemble de la distribution est plus élevée que celle des petits agriculteurs dans l'ensemble de l'agriculture. Si depuis 1954, au total, 32.750 points de vente ont disparu, si 37.870 nouveaux rayons ont été créés dans les magasins existants, si la part des grandes entreprises capitalistes dans le domaine du commerce est passée de 1950 à 1958 de 4,5 % à 8 %, soit une augmentation de 80 % à Paris, il apparaît que « les établissements sans salarié occupent une place prépondérante dans la structure commerciale française ; les établissements groupant 1 à 5 salariés sont également très nombreux. Ces deux premières catégories forment à elles seules 95 % du total des établissements commerciaux, ceux employant plus de 5 salariés n'en représentent que 4 % environ. La petite et moyenne entreprise à l'exploitation familiale paraît donc le trait dominant de la structure du commerce. » (Mme F. Carrère, citée par Serge Laurent, dans « Economie et Politique » n° 64.)

Cette structure archaïque très largement répandue explique la lenteur des initiatives du gouvernement pour favoriser la concentration, de peur de se mettre à dos, trop tôt, les petits commerçants, sensibles beaucoup plus que d'autres aux démagogues poujadistes et même fascistes. Leclerc, le réformateur des circuits de distribution, n'a eu qu'une fois les honneurs de la radio. Des pressions de toutes sortes sur le gouvernement ont fait annuler une deuxième émission où lui et ses collaborateurs devaient reprendre la parole et expliquer leur système aux consommateurs.

Toutes ces contradictions, au milieu desquelles les modernisateurs doivent avancer, se répercutent jusque dans les Conseils du gouvernement. « Le Monde » du 31 décembre 1959 vient de révéler les controverses qui opposent Pinay à d'autres ministres, particulièrement à Jeanneney, ministre de l'Industrie : « M. Pinay penche pour la médecine traditionnelle ; M. Jeanneney pour la chirurgie moderne. » Déjà, Pinay s'était heurté à Chalandon, commis du capital. En réalité, dans tous ces conflits, Pinay est une expression (sans doute déformée) des aspirations des secteurs retardataires de l'économie française. Jeanneney, lui, est au contraire adversaire du libéralisme comptable à la petite semaine qui entrave le dynamisme et l'expansion. Nous sommes en présence du premier grand débat économique au sein du gouvernement. Tout porte à croire que le grand capital est décidé à mener la vie dure à Pinay qui n'a pas d'autre qualité que celle de leur servir de caution vis-à-vis des classes moyennes et des moyennes entreprises.

L'issue du conflit pourra peut-être donner quelques indications sur les intentions du gouvernement vis-à-vis des salariés. S'il reste vrai que le grand capital veut, avant tout, faire payer les ouvriers et les paysans en liquidant Pinay, tentera-t-il peut-être cependant de concilier un relèvement limité des salaires avec les nécessités de l'expansion ? Il est encore trop tôt pour en dire plus.

La politique qu'il faudrait

Devant l'effort du capitalisme français d'assainissement et de modernisation, le P.C. français, qui vient tout juste de s'apercevoir que le malthusianisme économique des grands industriels n'est qu'un mythe, n'a guère changé, sinon dans les termes quelquefois, de politique depuis quinze ans. Au Marché Commun, il donne la réplique du repliement national. Nous savons bien que la C.G.T. a demandé à être présente dans les organismes économiques des pays de l'Europe occidentale, mais c'est sous la pression de la C.G.L.I. (centrale italienne). Cela est si vrai que, dans les thèses du XV^e Congrès, ne figure pas de thèse traitant spécialement de la politique à adopter vis-à-vis du Marché Commun. Récemment encore, en commentaire de la déclaration des dix-sept Partis communistes, François Billoux, dans « France Nouvelle », exagère intentionnellement les difficultés d'intégration économique entre les six pays. Le capitalisme français, au contraire, réclame un raccourcissement des délais d'intégration auquel les autres participants ne paraissent pas d'ailleurs opposés.

Vis-à-vis des secteurs retardataires de la paysannerie, de la distribution, du petit patronat, l'attitude de défense d'intérêts, dont la plupart vont à l'encontre de ceux des consommateurs, est aussi utopique.

D'autre part, on trouve la position de Serge Mallet. Nombre de ses analyses sont intéressantes, mais les ultimes conclusions qu'il en tire peuvent se résumer à peu près de cette façon : la classe ouvrière devrait s'allier avec les éléments les plus dynamiques du capital monopoleur.

La classe ouvrière n'a pas à soutenir toutes les revendications des boutiquiers, sous prétexte qu'ils sont attaqués